

# Votre journal communal

# Bellefond

# ACTUS



## EDITO

Bonjour à toutes et à tous,  
Les mois passent très vite et l'année s'avance à grands pas. Ce numéro essaye de nous faire oublier quelque peu la grisaille quotidienne en nous rappelant les bons moments passés ensemble lors de la fête de la musique (un grand merci aux élèves et professeurs de l'école de musique, ainsi qu'au groupe Why not ?) ainsi que le 14 juillet (le repas n'avait jamais connu un tel succès : près de 150 personnes sur la place de la Mairie et les enfants qui ont pu profiter au maximum du château gonflable)...

Et puis, comme on ne s'intègre bien dans un village que quand on en connaît son histoire, nous avons relaté un épisode majeur de juillet 1924, il y a presque un siècle. Chacun sait probablement que l'histoire de Bellefond est profondément liée à la vigne (il y a un siècle, le village était couvert de vignes et vivait quasi intégralement de cette culture. Et, en juillet 1924, la commune avait la possibilité d'obtenir l'appellation « Bourgogne » pour ses vins, ce qui aurait valorisé son terroir de façon certaine. Le conseil municipal, sans doute par manque de moyens, décida de ne pas donner suite à cette possibilité, qui aurait sans aucun doute permis à la vigne de prospérer sur le territoire, alors qu'elle a presque disparu aujourd'hui.

Puis, vous trouverez la deuxième partie du témoignage de Madame Germaine Granjon, ancienne habitante de Bellefond, et qui a soigneusement noté toutes ses impressions sur l'évolution de la vie du village durant le XXème siècle, et en particulier les deux guerres. Tous ceux qui l'ont connue garderont d'elle un souvenir ému.

Je n'oublierai pas non plus ceux qui nous ont quittés dans les mois écoulés. Que leurs familles acceptent nos sincères condoléances. Prenez soin de vous et de vos proches, bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe MEUNIER

## LES ECOLES

### Des calculatrices remises aux CM2 partant au collège...

Comme chaque fin d'année scolaire, le maire a tenu à récompenser les élèves de CM2 pour leur parcours scolaire effectué dans notre village. Chacun d'entre eux a donc reçu une calculatrice pour leur entrée en 6ème. Leur enseignante leur a également offert au nom de l'Education Nationale le livre L'Odyssée d'Homère. Bonne continuation à tous et bonne année au collège !



### ... et une nouvelle distribution des effectifs pour les écoles.

En cette rentrée des classes, les écoles de Bellefond ont accueilli 85 élèves au total. L'école maternelle de Madame FLEURY compte 25 enfants dont 10 en petite section, 5 en moyenne section et 10 en grande section. Concernant l'école élémentaire, la classe de Madame RAUX accueille 10 élèves de CP et 8 élèves de CE1. La classe de Madame MUGNIER comptabilise 13 élèves de CE2 et 11 de CM1. Enfin, la classe de Madame PULA reçoit 18 futurs collégiens en CM2.

## PRECISION SUR LA TAXE FONCIÈRE

Suite à l'augmentation de leur taxe foncière, certains habitants ont fait part de leurs interrogations. **Votre équipe municipale tient à préciser qu'elle n'a pas changé les taux du foncier bâti et le non-bâti depuis 20 ans.**

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant ce taux d'imposition par la base imposable du bien (valeur locative cadastrale). Elle représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2022, le coefficient de revalorisation **est fixé par l'Etat** à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

C'est donc **par cette augmentation de l'Etat** que votre taxe foncière a évolué.

## NETATHLON : DE MAI 2023 A JUIN 2024

Le planning des épreuves est le suivant, **tout le monde peut y participer** :

Mai 2023 :	Clénay	FUTSAL	Décembre :	Saint-Julien	BADMINTON
Juin 2023 :	Bellefond	TENNIS	Janvier :	Varois	HANDBALL
Juillet :	Arc-sur-tille	PADDLE	Février :	Brétigny	KARATE
Aout :	Flacey	PETANQUE	Mars :	Asnières	MARCHE
Septembre :	Brognon	BASKET	Avril :	Orgeux	RALLY
Octobre :	Remilly	FOOTBALL	Mai 2024 :	Ruffey	VELO
Novembre :	Norges	BALL TRAP	Juin 2024 :	Couternon	RELAIS

BELLEFOND est actuellement 3<sup>ème</sup> au classement général.

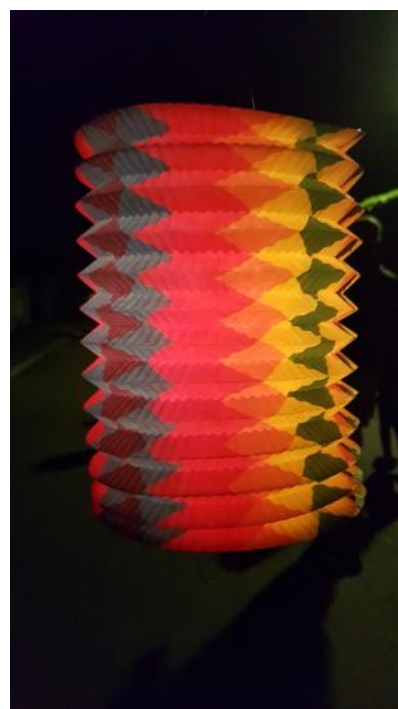
## FETE DE LA MUSIQUE

Pour cette 3ème édition, la fête de la musique dans notre commune a pu se dérouler sur le parvis de la mairie. La soirée a débuté à 19h avec les élèves de l'école de musique de la communauté de communes. Les classes de violon, alto, piano, guitare et chant en formation musicale étaient représentées accompagnées de leurs professeurs et du directeur de l'école. A 20h, c'est le groupe pop-rock acoustique Why not? qui a animé le reste de la soirée. Côté restauration, le food-truck Foodies était présent.



## FESTIVITES DU 14 JUILLET

Près de 150 personnes se sont inscrites pour partager le repas républicain subventionné par la municipalité. Après un apéritif servi par l'équipe municipale, les habitants ont apprécié la paëlla réalisée par la société Paëlla géante 21. Venait ensuite le fromage puis le dessert. Les enfants ont pu s'amuser tout au long de la soirée grâce au château gonflable mis à leur disposition gratuitement. A 23h, la traditionnelle retraite aux flambeaux a eu lieu rue de la Cure, Champ de la Cure puis dans le quartier Saint Vincent.



En 1924, les vins de Bellefond ont failli porté l'appellation « Bourgogne » mais les élus de l'époque ont rejeté cette proposition à l'unanimité. En effet, un procès sur la contestation des taxes d'appellation a fait peur au conseil municipal. Nous vous invitons à lire les tenants de cette taxe sur la conférence de Me Brunhes de l'époque.

34<sup>e</sup> Année. — N° 1. Janvier 1924.

**BULLETIN**  
DU  
**SYNDICAT VITICOLE**  
DE LA  
**CÔTE DIJONNAISE**

LE BULLETIN EST MENSUEL ET ENVOYÉ GRATUITEMENT AUX SYNDIQUÉS

LES ABONNEMENTS NE SONT PAS REÇUS POUR MOINS D'UN AN ET CONTINUENT JUSQU'À RÉCEPTION D'UN AVIS CONTRAIRE

PRIX : 5 francs. — 1 franc en plus par recouvrement postal.



CONFÉRENCE DE M<sup>e</sup> BRUNHES,  
Avocat à la Cour d'appel.  
Les taxes d'appellation.

A la demande du Syndicat, M<sup>e</sup> Brunhes, avocat, revient sur la question des taxes d'appellation. La Bourgogne n'ayant

pas été délimitée, la taxe continue à être perçue sur cette appellation régionale. Un projet de loi a été déposé en faveur duquel le Syndicat a, l'an dernier, émis un vœu : il institue une procédure gracieuse, simple et rapide, qui ne se transforme en procédure contentieuse que dans les cas discutables, cas qui seront une minime exception pour l'appellation « Bourgogne ». Malheureusement, on ne peut guère espérer que ce projet sera voté maintenant par les Chambres qui ont actuellement à satisfaire à des préoccupations dont nul ne peut méconnaître la gravité.

Il faut donc se retourner vers les solutions judiciaires. M<sup>e</sup> Brunhes explique les raisons pour lesquelles il ne croit plus opportun de recourir à la procédure devant le conseil de préfecture, en vue de contester soit la légalité de cette taxe qui est proportionnelle, alors que la loi de 1919 n'avait pas précisé qu'elle serait ainsi perçue, soit l'application de cette taxe à l'appellation « Bourgogne » dans des cas où le droit à cette appellation ne paraît pas contestable.

Reste la procédure devant le tribunal civil en vue de faire reconnaître le droit à l'appellation, et ainsi d'échapper pour l'avenir à la taxe. La difficulté vient d'abord de ce qu'un tribunal ne peut être saisi que lorsqu'il y a, en apparence tout au moins, un procès, alors qu'on ne conçoit guère de litige sur l'appellation Bourgogne, appliquée aux communes de notre région ; elle vient ensuite de ce qu'un tribunal ne procède pas par opération d'ensemble comme pouvait le faire un décret : la chose jugée, qui est étendue par l'article 7 de la loi de 1919 quant à ses effets, ne s'applique pas au delà de la commune : il faut donc que chaque commune soit représentée aux débats.

Pour tourner ces difficultés, M<sup>e</sup> Brunhes conseille de profiter des procès qui sont sur le point de s'engager — ce n'est un secret pour personne — relativement à l'usage de divers noms de communes que certains propriétaires entendent faire déborder en dehors du territoire communal, ou encore à propos d'appellations plus étendues, telle que Côte de Nuits. Dans ces procès qui soulèveront de véritables litiges, les parties n'auront qu'à insérer, au sujet de l'appellation « Bourgogne », des conclusions en présence desquelles le tribunal reconnaîtra expressément leur droit, et désormais elles seront exemptées de la taxe sans avoir eu à imaginer un procès spécial à ce sujet, et à en faire les frais.

C'est ainsi qu'ont procédé des propriétaires de divers villages voisins de Mercurey, au cours du procès qu'a provoqué devant le tribunal de Chalon le droit à cette appellation.

Séance du 4 juillet 1924.

Étaient présents : M. M. Granjon Edouard, maire, Cournois Eugène adjoint, Baroin Frédéric, Rérot Alexandre, Paquier Alfred.

La séance est ouverte.

Le Président donne lecture d'une lettre du syndicat viticole de la Côte dijonnaise relative à l'attribution de l'appellation "Bourgogne" aux vins de Bellefond.

Le Conseil, considérant que le procès dans lequel est engagé le syndicat entraînerait la commune dans des frais élevés et inutiles, émet à l'unanimité un avis défavorable.

A Bellefond, le jour, mois et an susdits  
L'adjoint Cournois  
Le maire Granjon

**CARNET NOIR**

**Noël PHILIPPE nous a quitté**

Monsieur PHILIPPE a vu le jour dans un village du Haut Doubs, où il a passé sa jeunesse au sein d'une famille de paysans. Après son mariage en 1959, il vient s'installer en Côte d'Or avec sa famille, à Aignay-le-Duc, où il exerce la profession d'inséminateur. A la retraite, Monsieur et Madame PHILIPPE viennent construire une maison à Bellefond, rue des vergers, afin de se rapprocher de leurs enfants. Ils appréciaient particulièrement le quartier, les voisins, et la qualité de vie de notre village.

Monsieur PHILIPPE avait été très affecté par le décès de son épouse en 2020, mais il avait surmonté courageusement cette épreuve et restait très positif.

C'était quelqu'un de très chaleureux, très ouvert, avec lequel il était très agréable d'échanger. Il était encore présent au repas du 13 juillet dernier. Il laissera un grand vide dans notre village.

**Christian ENAULT s'en est allé**

Il est né au Havre en 1947, dans le quartier Graille, où il a passé sa jeunesse.

Il viendra s'installer plus tard en Côte d'Or et exercera à Dijon la profession d'agent commercial.

Il se marie à Bellefond en 1977 avec Françoise SCHIANTARELLI, originaire du village.

Ensemble, ils font construire leur maison familiale dans le tout nouveau lotissement St Vincent en 1986 et participent activement à la vie du village.

La fin de sa vie aura malheureusement été un long combat contre la maladie, épreuve redoutable pour lui, mais aussi pour son épouse et sa famille.

C'était quelqu'un de simple et discret, qui aimait les autres. Il est parti trop tôt et laissera un grand vide au sein du lotissement, mais aussi dans notre village.



**Nous présentons aux familles toutes nos condoléances et les assurons de tout notre soutien pour surmonter cette épreuve.**

### Les loisirs et les fêtes

J'ai entendu par mon père nous raconter qu'avant 1900 et après il y avait des processions pour la Fête Dieu, on allait en cortège déposer des fleurs et prier vers des reposoirs qui étaient le Bon Dieu de Pitié qui existe toujours (en Coucherot) où il y a un crucifix dans une niche en pierre et un gros marronnier qui existe encore, le deuxième c'était la Croix Bleue, il y avait un petit monument qui n'est plus, ça se trouvait au bas de la côte vers le cimetière et le 3ème se trouvait sur la voie Romaine à la Croix Blanche, le petit monument existe toujours derniers vestiges de ces temps-là.

Au pays, à cette époque il y avait deux cafés, le café de la place actuel et le café moderne qui a cessé depuis plusieurs années. Ça été bien dommage, nos vieux grands-pères allaient au café le dimanche après-midi, c'était leur distraction, discuter ensemble de choses et d'autres, boire le petit vin blanc de Bellefond, l'aligoté de Bourgogne, qui avait eu un prix à la foire de Paris, je crois en 1900 et l'après-midi, ils jouaient aux cartes, le Tarot, la coinchée, le cascariet, etc., ...

Il y avait aussi un billard, il y avait beaucoup de joueurs. Avec le café qui était grand, il y avait aussi une très belle salle de danse, avec un piano mécanique pour les jeunes filles et jeunes gens, on mettait une pièce de 10 centimes en bronze et on mettait valse polka mazurka scottish et des marches, ce que l'on voulait danser. Il y avait aussi un beau jeu de quilles pour les hommes et jeunes gens qui attirait beaucoup de monde à l'Epoque surtout les jours de fête.

Pour la grande fête patronale du premier dimanche de mai, il y avait un monde fou, sur la place, il y avait un manège de chevaux de bois, balançoire, jeux de massacre, marchand de nougat, tir à la carabine, et le bal qui clôturait la fête jeunes et vieux tout le monde dansait. A cette époque-là, on fêtait aussi St Vincent, la fête des vigneronns tous les ans, il y avait, messe le matin, et la bannière changeait de vigneron qu'il

l'avait pour un an. Il invitait à boire, brioche et vin blanc chaud, et banquet familial avec sa famille, je me souviens il y avait le bal le soir avec 3 ou 4 musiciens. Tout le monde était invité jeunes et vieux.

La Saint Vincent se fait encore à présent tous les ans mais il y a du changement dans le programme.

Les alléluias, les jeunes qui chantaient la veille de Pâques, on leur donnait des œufs ou de l'argent. Ils faisaient l'omelette tous ensemble.

Il y avait aussi la fête des feux de la St Jean, au-dessus de la côte à droite, les jeunes passaient dans les maisons demander des fâgots c'était la foulère, on dansait, on chantait autour du feu, c'était la ronde la tradition, on s'amusait bien une bonne partie de la nuit.

Il y avait aussi pour la fête du pays, le premier dimanche de mai, la fanfare de Ruffey qui venait donner un concert avec tous ses musiciens l'après-midi, il y avait beaucoup de monde qui venait l'écouter.

### Et malheureusement les guerres

Et puis il y a eu l'occupation de la guerre 39-45 par les Allemands, ils logeaient dans les maisons à leurs convenances, les officiers dans la maison aux balcons en face l'Eglise à présent Mme Mielle, le château St Andéol, un dimanche soir ils étaient ivres ils ont mis le feu et tout a brûlé. Il a été reconstruit mais il n'est pas aussi beau qu'il était à l'époque, pas si ancien comme style. Chez Derepas à la Tour, c'était la Kommandantur, ils sont restés au pays un bon moment, le jour où on les a vu partir on a respiré, de reprendre un peu de liberté, la guerre était finie. Ce sont de mauvais souvenirs.

Il y a eu aussi les oubliés de la bataille de Dijon, où s'est déroulé les combats dans la plaine de Pouilly, les soldats de Garibaldi, ceux du Gers étaient des Franc-tireurs, il y a eu beaucoup de morts. Les gens du pays sont allés à leur risque et péril, la nuit, avec un tombereau et un cheval, chercher des morts sur le terrain. Ils ont ramené 7 soldats dont un inconnu qu'ils ont enterré dans une fosse

commune sous le porche de l'église à gauche. Ils avaient mis un petit monument avec leurs noms mais leurs noms se sont trouvés effacés suite à des réfections de l'église. Il serait heureux que tout au moins une fois par an on mette des fleurs sur leur tombe pour rappeler leur souvenir et leur sacrifice.

Il y a eu aussi la guerre de 14-18. Un monument a été fait par la municipalité du moment. Une bonne partie de la belle jeunesse de Bellefond y est inscrite, hélas ! sur ce monument aux morts. C'est un bien triste souvenir qui restera longtemps dans les mémoires de ceux qui l'ont vécu et des familles qui ont perdu un des leurs.

### Epilogue

La commune s'est bien agrandie en habitants et transformation de paysage, si nos vieux revenaient ils ne reconnaîtraient plus leur village d'antan, la vie a bien changé.

Nous autres nous sommes âgés à présent, nous ne le voyons pas mais Bellefond est tellement près de Dijon...

Voici en résumé la vie de notre vieux pays de Bellefond qui a bien changé.



Mme GRANJON Germaine

**Encore merci pour ce beau témoignage.**

### COURRIER DES LECTEURS

Envoyez toutes vos questions sur : [bellefond21.actus@gmail.com](mailto:bellefond21.actus@gmail.com)

**Q: La chaussée vient d'être rénovée place de la fontaine et il semblerait qu'il soit prévu de la refaire jusqu'au rond-point de Villa Verdé. Quid de la rue de Ruffey? De plus, les aménagements de sécurité sont totalement absents sur cette rue. Il y a maintenant deux dispositifs de ralentissement quand on arrive depuis Asnières, plusieurs dos d'âne depuis Norges et rien depuis Ruffey...**

**R:** Nous n'avons pas oublié la vétusté de cette rue ni sa dangerosité. Il est prévu avec le Conseil Départemental de la refaire et d'y créer un aménagement de sécurité après que les travaux de la maison de santé soient terminés. Il serait dommage que les engins de chantier ne la détériore...

Vous pouvez voir la version numérique de cette gazette en vous rendant sur :

[www.mairie-bellefond21.fr](http://www.mairie-bellefond21.fr)

Directeur de publication :

Philippe MEUNIER

Mise en page et conception :

Philippe RODRIGUES

Interview et rédaction portrait :

Laure MORLAND